



Dans la BASS (Branche Associative du Sanitaire et du Social) depuis plus de 10 ans les patrons sont à l'offensive. Réduire le coût du travail et individualiser les salaires, tel est depuis toujours l'essentiel de leurs projets quelle que soit la convention...

Paris le 10 mars 2011

Le 30 mars 2011, Résistons ensemble !

CC 51 : ils veulent frapper vite et fort !

Le 30 mars la Fehap organise son assemblée générale annuelle à l'Arche de la Défense. L'assemblée générale de l'année dernière avait donné mandat au président de la Fehap pour réviser la convention collective pendant un an.

Les travaux ont porté sur :

- Baisse de la prime d'ancienneté ;
- Reprise de l'ancienneté à l'embauche à hauteur de 30% ;
- Suppression de la récupération des jours fériés non travaillés ;
- Baisse de l'indemnité de licenciement ;
- Baisse de l'indemnité de départ à retraite, etc.

Cette assemblée générale doit décider de la continuation de la négociation jusqu'en Juin 2011 ou annoncer la mise en application de la révision...

Ne nous leurrions pas : si la révision, voire la dénonciation de la convention collective n'a pas lieu aujourd'hui, sans mobilisation elle le sera en juin.

Cette révision de la CC 51 concerne tous les salariés de la branche car les employeurs cherchent par tous les moyens à baisser le coût du travail pour répondre aux exigences des lois 2002-2 et HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoires), aux restrictions budgétaires, aux plans de retour à l'équilibre, aux plans de redressements notamment sur le sanitaire, la mise en concurrence des établissements entre eux, mais aussi avec le privé lucratif par l'intermédiaire des « appels à projets » introduits par la loi HPST...

CC 66 : Vers un nouveau projet de révision !

Depuis 2005, les syndicats employeurs de la CC 66 (FEGAPEI et SYNEAS) essaient de réviser la convention collective. La mobilisation constante des salariés a fait reculer les patrons, reculer mais pas renoncer...

Lors de la commission paritaire (CNP) du 13 juillet 2010, ils avaient annoncé leur intention de proposer un nouveau texte de révision pour octobre 2010. La non parution aujourd'hui peut s'expliquer de deux façons : d'une part, à cause des désaccords entre les syndicats patronaux (Syneas et Fegapei), le Syneas opterait pour une révision centrée sur les classifications et les rémunérations, la Fegapei souhaiterait revenir sur l'ensemble de la convention collective.

D'autres parts ils sont en attente de la révision de la CC 51, première étape d'une convention unique de la branche touchant aussi la Croix Rouge malgré sa révision de 2003 et les CLCC (Centres de Lutte Contre le Cancer) champions de l'individualisation des salaires.

Toutes les conventions collectives sont concernées : convention collective des CLCC dénoncée en 1997, celle de la Croix Rouge et la CC 51 révisées en 2003, la CC 66 menacée depuis 2005, aujourd'hui c'est de nouveau la CC 51 qui est attaquée, demain ce sera au tour de la CC 66.

FACE A L'OFFENSIVE CONCERTEE DES PATRONS DE LA BASS, UNE RIPOSTE COMMUNE S'IMPOSE !

S'ils divergent aujourd'hui sur les stratégies, les patrons sont d'accord sur un point au moins, face à la crise des financements publics programmée par le gouvernement Sarkozy, c'est sur la réduction des masses salariales que l'effort doit porter.

Il est donc impératif pour les patrons de diviser les salariés en individualisant les rémunérations, s'attaquer à l'ensemble des acquis conventionnels et introduire partout des nouvelles formes de gestion des personnels qui ne font que briser les collectifs de travail, donc la qualité des prises en charge médico-sociale et de soins.

La Fédération **Sud** Santé Sociaux a été à l'initiative de nombreux rassemblements et manifestations régionales des salariés de la CC 51 comme de la CC 66 devant les assemblées générales des syndicats employeurs. A chaque fois leur réponse est la même « *nous n'avons pas le choix* » cette réponse est inentendable. Des mobilisations plus importantes s'imposent.

C'est le devenir du secteur sanitaire et social qui est en jeu !

Le Mercredi 30 mars date de l'Assemblée Générale de la FEHAP qui doit décider de la poursuite des négociations ou acter la dénonciation de la convention collective, nous appelons tous les salariés de la BASS et en particulier ceux de la CC 51 et CC 66 à faire massivement grève et à être dans l'action.

**CC51, CC66, CLCC,
Croix Rouge, CHR...**

LE 30 MARS 2011



**RASSEMBLEMENT DEVANT
LA GRANDE ARCHE
DE LA DEFENSE
A PARTIR DE 9H**